

Centre de services destiné aux 50 ans et plus à Brossard  
**C'est un départ !**

**Brossard, le 18 septembre 2019** – Un premier jalon important dans la création du tout premier centre de services destiné aux personnes de 50 ans et plus à Brossard vient d'être franchi. En effet, lors de la séance du conseil municipal du 17 septembre dernier, le conseil a adopté à l'unanimité la grille de pondération qui figurera dans l'appel d'offres qui permettra notamment la tenue de consultations publiques.

« Cette décision confirme notre engagement de doter les aînés d'un véritable centre de services adaptés à leurs besoins. Le conseil municipal invite chaleureusement les citoyens à se mobiliser pour contribuer à la prise de décision. Nous souhaitons construire un centre de services destiné aux personnes de 50 ans et plus qui sera à la hauteur des attentes et de la vision des Brossardoises et Brossardois », a mentionné Doreen Assaad, mairesse de Brossard.

En effet, la Ville de Brossard mènera dans les prochains mois une série de consultations publiques afin de recueillir les attentes et les besoins des citoyens qui recevront les services offerts dans ce centre.

« Le conseil municipal envisage ce futur centre de services comme une des infrastructures phares de Brossard. Ce sera assurément un legs rassembleur et essentiel pour la population Brossardoise », a conclu Monique Gagné, conseillère municipale pour le district 3.

– 30 –

Source : Direction des communications  
Ville de Brossard  
450 923-6311